

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

La relation bailleur-locataire est importante, elle doit être soignée afin de favoriser une expérience sereine de part et d'autre. Le choix du candidat est donc central.

1 – Définir ses critères en amont

Nous te conseillons de définir des critères avant les visites (p.ex : revenus minimums, nombre d'occupants, poursuites). Dans certains cas, le Règlement de l'immeuble peut jouer un rôle (p.ex : grillades, détention d'animaux, interdiction d'AirBnb etc.)

2 – Préparer une demande de location

Ici, les movers t'ont mâché le travail, tu trouveras un exemple de demande de location dans les documents à télécharger.

3 – Rencontre avec les candidats

L'avantage en réalisant toi-même les visites, c'est que tu rencontres les potentiels futurs locataires de ton objet. Engage la discussion et fais confiance à ton instinct.

4 – Demander des références et vérifier les antécédents

Tu peux demander à contacter le bailleur actuel, ou sa régie, afin de définir le profil du candidat. Ensuite, les antécédents sont importants, l'analyse de l'extrait de l'office des poursuites est un bon début.

5 – Analyser la solvabilité

Dans la pratique, le loyer ne devrait pas dépasser 1/3 du revenu cumulé. Dans certains cas, cette règle peut être adaptée. Si les critères ne sont pas atteints, le candidat pourrait fournir le dossier d'un garant (un parent ou une personne ayant un intérêt prépondérant à la location).

Quelques conseils des movers

- *Communique avec transparence et respect.*
- *Afin de sécuriser ta location et en cas de doute, une Garantie de Loyers Impayés peut être contractée auprès d'une assurance*
- *Evite les préjugés et fais confiance à ton instinct*

Dans le doute, demande aux movers, on te trouvera une solution !

